



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

DEASS

**Diplôme d'État
Assistant de Service Social**

Licence en Sciences de l'éducation

Plaquette d'informations



*Titre RNCP : 37675-DE-Assistant de service social
Date de début de l'enregistrement : 23-08-2018
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026*

L'ETSUP : L'ECOLE DES FORMATIONS DU SOCIAL

ÊTRE ACTEUR D'UN MONDE EN MUTATION

Acteur majeur des formations en travail social, l'Etsup propose des formations initiales, supérieures et professionnelles. L'école a été créée en 1917 par cinq femmes militantes de l'action sociale et du mouvement pour le vote des femmes. Elle a pour projet de qualifier les praticiens et les cadres de l'action sociale, de développer les compétences des professionnels et en particulier ceux qui œuvrent dans le champ de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise, de promouvoir la recherche et la production des savoirs en travail social.

Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et des encadrants de services sociaux, elle a au fil du temps diversifié ses champs d'expertise, en proposant des formations aux métiers du champ éducatif et de l'insertion professionnelle. Environ 1717 étudiants et stagiaires sont, chaque année, formés dans notre école.

L'ORGANISATION

L'ETSUP est gérée par l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923. L'école compte aujourd'hui une quarantaine de salariés permanents, dont environ 30 formateurs et personnels pédagogiques. Environ 413 formateurs occasionnels contribuent également aux formations dispensées. L'école est structurée en 2 pôles pédagogiques, sous la responsabilité de la Direction générale. L'école dispose aussi d'un centre de ressources documentaires et numériques.

1789

Etudiants

22

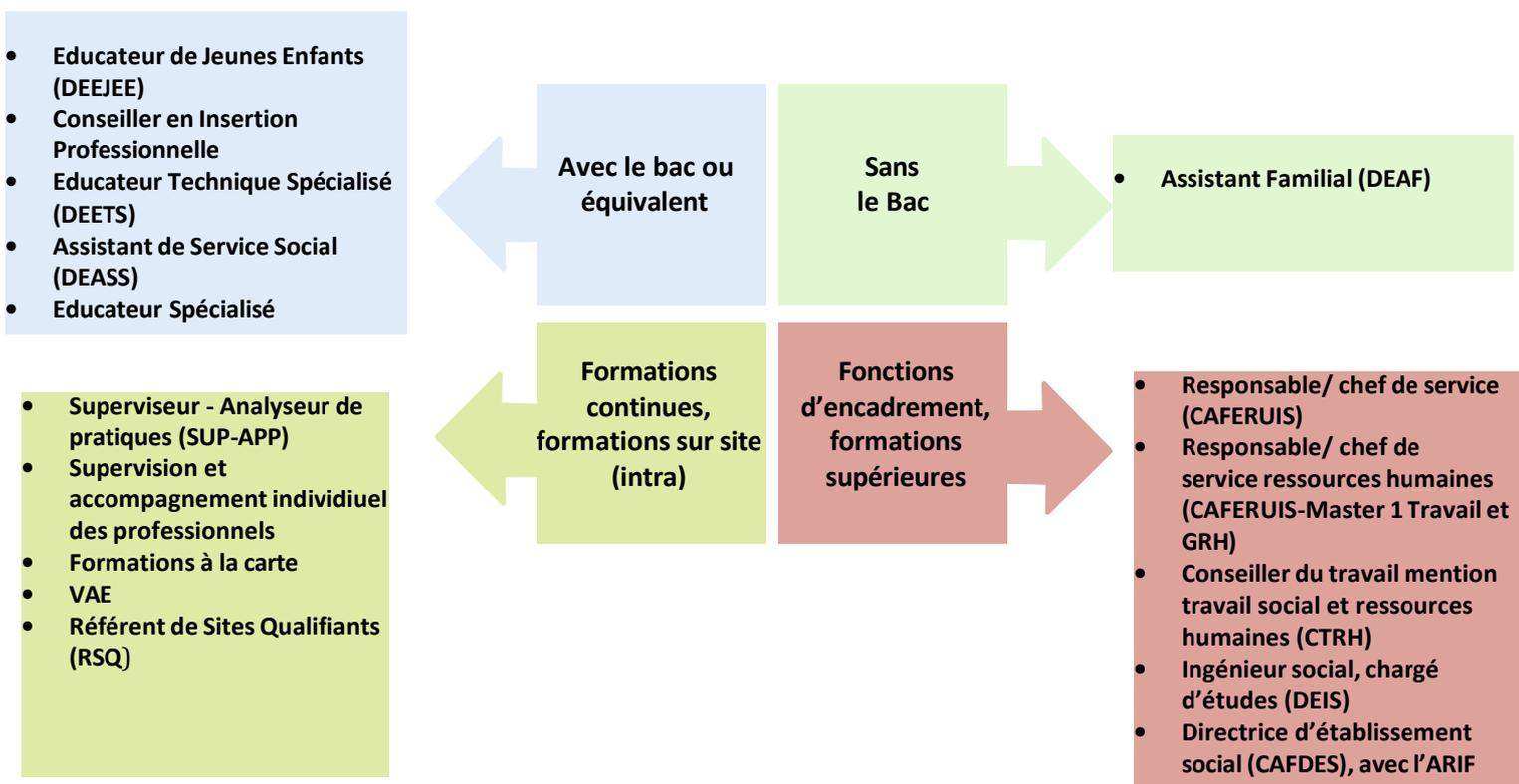
Formateurs
et personnels pédagogiques

417

Formateurs
occasionnels

2

Pôles Pédagogiques



Une profession d'aide dans un cadre réglementé

L'assistant.e de service social exerce de façon qualifiée, dans le cadre d'un mandat et de missions spécifiques à chaque emploi, une profession d'aide définie et règlementée dans une diversité d'institutions, de lieux, et de champs d'intervention (article L411-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles). Les assistants de service social et les étudiants se préparant à l'exercice de cette profession sont tenus au secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal (article L411-3 du code de l'action sociale et des familles).

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'assistant de service social accomplit des actes professionnels engageant sa responsabilité par ses choix et par ses prises de décisions qui tiennent compte de la loi et des politiques sociales, de l'intérêt des usagers, de la profession et de ses repères pratiques et théoriques construits au fil de son histoire.

Une profession au service des personnes, des groupes, du lien social et des solidarités

Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l'assistant.e de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

• Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel

• Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés

• Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société

À partir d'une analyse globale et multi-référentielle de la situation des personnes, familles ou groupes, l'assistant.e de service social procède à l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention conclu avec la participation des intéressés. Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants. Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupe dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des usagers.



Informations générales

La formation se compose de 1740 heures de cours ou de travaux dirigés et de 1820 heures de stage, sur trois années de septembre à juin à temps complet. Elle est organisée en six semestres, correspondant chacun à 30 crédits européens (ECTS), soit au total 180 ECTS. Les cours ont principalement lieu sur le site de l'ETSUP, situés à Paris 15e (Montparnasse) : voir le plan d'accès en dernière page.

Un parcours en trois ans

Conçues autour d'un axe de formation tant pratique que théorique, les trois années permettent de :

- **En 1ère année**, comprendre le contexte de l'intervention en service social
- **En 2e année**, agir avec les publics en difficultés
- **En 3e année**, travailler en réseau et communiquer

L'ensemble du dispositif de formation est construit en modules de formation intégrant les approches théoriques et pratiques (stages). Il s'appuie sur différentes modalités pédagogiques telles que des cours magistraux, des ateliers, des séminaires, des cours médiatisés (FOAD) dans le cadre de la licence et de l'enseignement Langue vivante étrangère ...

Une articulation autour de domaines de formation (DF)

- **DF1** : Intervention professionnelle en service social
- **DF2** : Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social
- **DF3** : Communication professionnelle en travail social
- **DF4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de la formation

Chaque formation certifiante vise l'objectif de valider les compétences en lien avec leurs domaines spécifiques relevant des référentiels réglementaires d'activité, de connaissances et de métiers.

- Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social
- Arrêté du 9 août 2022 portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social

6

Semestres

1740

Heures de cours

1820

Heures de Stage



Méthodes pédagogiques mobilisées

- Des cours magistraux, des séminaires
- Des travaux dirigés (TD)
- Des travaux pratiques (TP)
- Des évaluations formatives et sommatives
- Des guidances individuelles
- Des cours à distance dans le cadre de la licence et de l'unité de formation « langues vivantes étrangères »

Équipe pédagogique et intervenants

L'équipe pédagogique est composée de cinq formateurs permanents (assistants sociaux, philosophes...). Les intervenants extérieurs peuvent être des professionnels de terrain (assistants sociaux, psychologues, juges...), des universitaires ou encore des personnes accompagnées.

Modalités d'évaluation et de diplomation

Cette formation est validée par le Diplôme d'État d'Assistant (e) de Service Social (DEASS) -niveau 6. La présentation à l'ensemble des 8 épreuves de certification réglementaires et l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10 à chacun des 4 domaines de formation permet l'obtention du DEASS.

En complément, des évaluations et travaux sont à rendre en cours de formation. Ces évaluations et épreuves peuvent revêtir différentes modalités : devoirs sur table ; contrôle de connaissances ; soutenances orales intermédiaires ; épreuves écrites en situations d'examen ; exposés thématiques ; restitution d'expérience ou de projet ; mise en situation ; correction intermédiaire de dossier.

Cette formation est également sanctionnée par une licence en sciences de l'éducation – option travail social.

Le DEASS a pour certificateurs :

- le Ministère de la solidarité, de l'autonomie et de l'égalité entre les hommes et les femmes
- le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

95%

Taux de réussite en
juillet 2024 sur 56
étudiantes
présentées au
DEASS

92%

Taux de satisfaction en février
2024 sur 26 étudiants diplômés
ayant répondu au questionnaire
de satisfaction

100%

d'employabilité sur
l'ensemble des étudiantes
diplômées



Depuis les années 80, l'ETSUP et l'université Paris-Nanterre sont partenaires et précurseurs dans la mise en œuvre d'un double-cursus Diplôme d'État en travail social / Licence en sciences de l'éducation. La licence de Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'éducation vise à répondre à 3 types d'objectifs :

- Apporter une première formation en vue de l'accès aux métiers de l'éducation, du travail social et de la formation des adultes.
- Contribuer à la professionnalisation de praticiens de l'enseignement, de l'intervention socio-éducative et de la formation professionnelle, en complément ou à la suite d'un processus de validation des acquis de l'expérience, ou encore permettre à des professionnels confirmés de poursuivre une réflexion sur leurs pratiques et d'enrichir celles-ci par la formation continue.
- Permettre la poursuite d'études universitaires, grâce à l'entrée dans l'une des trois spécialités de master professionnel proposées par le département, et une orientation vers la recherche, grâce à l'entrée en master recherche.

Objectifs en termes de savoir :

- Savoir décrire les principaux fondements scientifiques (disciplines, méthodes, approches) et historiques des sciences de l'éducation.
- Connaître les grands enjeux de l'éducation et de la formation, ainsi que leurs articulations avec les différentes disciplines des sciences humaines et sociales.
- Acquérir des connaissances en rapport avec l'éducation et la formation dans les principaux champs disciplinaires concernés : psychologie, sociologie, philosophie, histoire.
- S'approprier les bases des approches clinique, pédagogique et socio-institutionnelle des faits éducatifs
- Combiner les points de vue de plusieurs disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour aborder une question éducative.
- Savoir définir la recherche en éducation, ses critères, ses champs d'application et décrire quelques protocoles de recherche possibles.

Objectifs en termes de savoir-faire :

- Savoir extraire d'un texte les idées principales.
- Mettre en relation un texte avec une problématique.
- Savoir se documenter sur une question en explorant différents apports disciplinaires.
- Savoir identifier des experts d'un domaine, les solliciter et rendre compte d'un entretien.
- Savoir élaborer en groupe une problématique, négocier la répartition du travail, collaborer pour exercer la responsabilité collective d'un travail rendu.
- Savoir présenter oralement son travail et l'argumenter.
- Savoir rédiger un document d'analyse de fait éducatif et le présenter en utilisant les principales fonctions d'un traitement de texte.
- Savoir exploiter les grandes lignes d'un article de sciences de l'éducation en langue anglaise.
- Savoir rédiger une liste de références bibliographiques.

Peuvent se présenter les titulaires :

- Du baccalauréat ou équivalent ;
- D'un diplôme ou d'un titre au moins de niveau bac.

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Notre établissement est ERP et est accessible aux publics en situation de handicap.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposons un entretien avec le responsable de formation afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Modalités de sélection

Pour vous inscrire :

Pour plus de renseignements, vous pouvez télécharger le document les « modalités d'inscription ». Si vous êtes éligible à Parcoursup, l'inscription se fait sur la plateforme dédiée sinon contacter le secrétariat pédagogique.

Modalités de sélection :

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien. L'entretien apprécie la motivation du candidat à entrer en formation, à s'engager vers le métier choisi ainsi que la motivation à s'engager dans un processus de formation.

Le règlement d'admission et le rapport de la commission d'examen des vœux sont consultables sur le site de Parcoursup et sur le site internet de l'Etsup.

Modalités d'allègement

Les étudiants titulaires d'un DUT carrière sociale et/ou d'une Licence dans le champ de l'intervention sociale pourront demander un allègement de formation, suite à la présentation d'un dossier complet mentionnant leurs acquis et période de stage, après la sélection, auprès de la commission pédagogique ; conformément à l'article 5 de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au DEASS.

Nombre de places en formation :

Formation initiale : 65 places (*statut étudiants ou bénéficiaires de France Travail*)

Formation continue : 15 places (en cours d'emploi)

Apprentissage : 5 places

Les compétences attendues :

Le travailleur social sera capable d'analyser les enjeux de situations sociales, de poser des diagnostics, de concevoir et coordonner des projets collectifs sur les territoires, d'aider et accompagner les personnes en difficulté, de s'adapter aux évolutions, de communiquer et d'informer. La collaboration entre professionnels du travail social est essentielle. L'apprentissage du travail en équipe et en partenariat fait partie intégrante de la formation, dans la perspective de préparer à la réalité du terrain.

Une formation en alternance

Les cours théoriques s'articulent autour de différentes unités de formation (sciences humaines, intervention en service social, initiation à la méthode de recherche, etc.) contribuant ainsi à la professionnalisation et à la certification des quatre domaines de compétences du diplôme d'État :

Lors de cette formation en alternance, vous ferez des stages pratiques diversifiés principalement en Ile-de-France. Dans le cadre de la mobilité, vous pourrez mettre en œuvre un projet de stage dans d'autres régions de France métropolitaine ou d'outre-mer, ainsi qu'en Europe ou dans le reste du monde ...

- **1^{ère} année : 8 semaines de stage**
- **2^{ème} année : 22 semaines de stage**
- **3^{ème} année : 22 semaines de stage**

Le projet de formation de l'ETSUP propose :

- D'acquérir une solide culture économique et sociale pour comprendre les rapports de l'homme et de la société ;
- De partager des expériences de travail individuelles et collectives, destinées à s'exercer dans la relation aux autres dans la résolution de problèmes sociaux et la communication sur l'action partagée ;
- De développer la réflexion sur ses propres choix, ses engagements et sur son rapport à l'aide en tant qu'activité professionnelle.

La pédagogie pour adulte mise en œuvre mobilise l'initiative et la responsabilité des étudiants pendant leur formation, tant sur le plan individuel et collectif. Elle se décline à travers un accompagnement pédagogique du parcours de formation et la participation aux instances représentatives de l'ETSUP (exemple : Conseil de Vie Étudiante).





Début de la formation

Septembre 2025



Volume horaire

1740 heures de cours et 52 semaines (1820 heures de stage)



Durée et rythme de la formation

3 années

Tarif



600€ par an hors frais d'affiliation à la sécurité sociale étudiante + frais d'inscription à l'université (175 € en 09.2024).

Financement région

Formation continue : Demander un devis auprès du secrétariat pédagogique



L'ETSUP, lieu de formation

Tour Maine Montparnasse (44 et 46ème étages)

33 avenue du Maine, 75015 PARIS

- **Responsable de formation:**

Gaëlle Boul
gaëlle.boul@etsup.com

- **Assistantes de la formation :**

Cihem CHAIRI – 01 44 16 81 85 - cihem.chairi@etsup.com
Sarah BETTAH – 01 44 16 81 86 – sarah.bettah@etsup.com

- **Accueil – Standard :** 01.44.16.81.81

- **Courriel de contact :** contact@etsup.com

- **Site de formation :** PARIS (siège): 33 avenue du Maine – 75015 PARIS



<https://www.etsup.com>



[Découvrez l'équipe de l'ETSUP](#)

[L'ETSUP Info, lettre électronique](#)

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)
Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État
Numéro RNA : W751004634 • Siret : 784 281 099 00043 • APE : 8559B

Avec le soutien de  **iledeFrance**